

SPECIAL ETATS GENERAUX DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DE LA CARTE D'ACHAT

Près de 200 participants assistaient, le 16 juin, aux Etats Généraux de la commande publique et de la carte d'achat, organisés avec le soutien de l'AACT (Association des Acheteurs des Collectivités Territoriales), du Ministère du Budget et de la Chambre de Commerce de Paris qui, une nouvelle fois, ouvrait ses portes à l'APECA. C'est un public nombreux et intéressé qui est venu assister à cette journée, de la France entière, participant et échangeant sur les différents thèmes abordés. Par leurs remarques, leurs questions, bref par leur participation active, les différents intervenants et participants ont permis de faire progresser le débat et de répondre aux attentes des nombreuses entités publiques en quête d'informations. Cette journée de conférence n'aurait pas été possible sans le soutien actif de BNP Paribas, Manutan et de l'UGAP (Partenaires Platinum), mais aussi de la Caisse d'Épargne, du Crédit Mutuel et de Fiducial Office Solutions (partenaires Gold). La matinée était consacrée à la commande publique avec la présentation de différentes expériences et plates-formes destinées à favoriser la dématérialisation des échanges. Acheteurs et fournisseurs exprimaient leurs besoins et attentes lors de l'après-midi, consacré à la carte d'achat, après la présentation du bilan 2008 et des objectifs du marché interministériel en cours de mise en place.



Les présentations sont disponibles en téléchargement : <http://association-apeca.org/apeca/racine/default.asp?id=962>

Sommaire

Echanger

Informer

Former

Accompagner

sur www.association-apeca.org

Dématérialisation et carte d'achat, tandem incontournable	P. 2
L'OPAC Vosges accompagne les entreprises sur le chemin de la dématérialisation	P. 3
L'encourageant succès des plates-formes régionales	P. 4
PEPPOL ou la dématérialisation en Europe pour 2010	P. 5
Au Chili, la démat pour lutter contre la corruption	P. 6
L'Emilia-Romagna optimise la gestion de ses dépenses de santé	P. 6
La signature électronique ne rime à rien	P. 7
Croissance relative de la carte d'achat publique	P. 7
L'accord cadre interministériel est en place	P. 8
La carte d'achat a encore besoin de promotion	P. 9
Les fournisseurs convaincus du bienfondé de la carte d'achat	P. 10
Comment établir le cahier des charges de son programme de carte d'achat	P. 11

Dématérialisation et carte d'achat, tandem incontournable

En préambule aux Etats Généraux de la commande publique et de la carte d'achat Georges Fischer, Président de l'APECA, Cyril Poignard pour le Ministère du Budget et Jean-Marie Héron, Président de l'AACT ont livré un certain nombre de constats et l'ébauche de plans de bataille pour favoriser le déploiement de la carte d'achat, la mise en œuvre de la dématérialisation et contribuer ainsi à la modernisation de la commande publique et à la réduction des délais de paiement.

« Les entités publiques et privées vivent dans un monde où la dématérialisation prend de plus en plus de place »

L'APECA ne s'intéresse plus seulement à la seule carte d'achat, mais également à l'ensemble de la chaîne de dématérialisation de la commande : de l'appel d'offres à l'archivage de la facture fiscale dématérialisée. « Les entités publiques et privées vivent dans un monde où la dématérialisation prend de plus en plus de place. De gré ou de force, elles



De gauche à droite Cyril Poignard, Georges Fischer et Jean-Marie Héron.

devront s'y intéresser. L'APECA a donc décidé de se focaliser également sur l'ensemble du circuit pour répondre aux attentes de ses membres », précise Georges Fischer.

Dans cette optique, l'AACT qui a participé aux travaux de l'Observatoire économique de l'achat public, a publié un livre blanc. « Nous avons dressé une quarantaine de constats et formulé 50 propositions pour forcer les collectivités à promouvoir la dématérialisation. Il existe de nombreuses plates-formes régionales qui rencontrent un indéniable succès, mais il est absolument nécessaire d'harmoniser et nous nous battons pour disposer d'une plate-forme

de dématérialisation au niveau national », déclare Jean-Marie Héron.

Au centre de la chaîne dématérialisée : le paiement. Délais et moyens de paiement sont au cœur des préoccupations des autorités publiques. « Réduire les délais de paiement est une volonté forte et la carte d'achat est un des moyens pour y parvenir. Au sein de notre service, nous allons nous attacher à promouvoir et à vendre la carte d'achat au secteur public », explique Cyril Poignard.

Le chemin est encore long pour parvenir à instaurer la dématérialisation complète. Ainsi, si la totalité des appels d'offres est formulée de manière

dématérialisée, moins de 5% des réponses le sont. « Les entreprises ont encore peur et redoutent le manque de confidentialité lorsque la réponse est dématérialisée. Beaucoup d'entre elles ne savent pas appréhender le futur et se réfugient dans le papier », ajoute Jean-Marie Héron.

« Réduire les délais de paiement est une volonté forte et la carte d'achat est un des moyens d'y parvenir »

Quoiqu'il en soit, le processus est en marche. « Il faut convaincre, plutôt que d'imposer », conclut Georges Fischer. □

Titre de la présentation :

“Le numérique, un des outils de modernisation de la commande publique.”

L'OPAC Vosges accompagne les entreprises sur le chemin de la dématérialisation

L'OPAC VOSGES gère près de 18 000 logements et loge près de 10% de la population vosgienne. Il traite chaque année environ 680 marchés publics, dont les 3/4 concernent les travaux et sont obtenus par des TPE locales. L'Office a choisi de s'engager volontairement sur la voie de la dématérialisation des marchés publics, dès 2004, considérant que cet outil est très largement bénéfique, tant pour les entreprises que pour les acheteurs : facilitation des démarches, élargissement de la concurrence et préservation de l'environnement.

Pour que ça marche, il faut séduire les entreprises et plus particulièrement les secrétaires et pour parvenir à ses fins, l'OPAC Vosges a procédé étape par étape pour aboutir à la mise en place d'une plate-forme opérationnelle. « Nous avons décidé de proposer un outil qui colle aux besoins et aux attentes des entreprises », explique Régis Courroy, Responsable des achats. Tous les appels d'offres et marchés à pro-

cedure adaptée (MAPA) sont en ligne, tout comme les résultats, par soucis de transparence. L'entité publique a également noué des partenariats forts avec des organisations comme la Fédération Française du Bâtiment ou la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges et organise des formations dans les locaux de ses partenaires pour éduquer les entreprises à la dématérialisation. L'OPAC Vosges a décidé de tout mettre en œuvre pour réussir dans son entreprise : conférences, trophées, hot line gratuite, réseau d'ordinateurs en agence...

« Les entreprises ne peuvent et ne veulent plus revenir en arrière. Il faut cesser de douter de la fiabilité de l'informatique et proposer une évolution en douceur. »

Résultat, aujourd'hui 1 200 entreprises sont inscrites sur le site, 98% des dossiers d'appels



Régis Courroy

d'offres sont téléchargés. 95% des réponses concernant des marchés de fournitures sont dématérialisées et 25% de celles concernant des marchés de travaux le sont également. L'objectif est d'atteindre 50% de réponses dématérialisées d'ici fin 2009. 88% des réponses dématérialisées émanent d'entreprises de moins de 50 salariés.

« Désormais, les entreprises ne peuvent et

ne veulent plus revenir en arrière. Il faut cesser de douter de la fiabilité de l'informatique, aller à la rencontre des entreprises et proposer une évolution en douceur », affirme Régis Courroy.

En septembre prochain, une nouvelle plate-forme verra le jour avec le lancement d'un portail des bailleurs de fonds vosgiens représentant un millier de marché par an. □

Titre de la présentation :

“Accompagner les entreprises pour réussir sa dématérialisation.”

L'encourageant succès des plates-formes régionales

De nombreuses plates-formes régionales sont nées au cours des dernières années, favorisant le développement des usages et des services d'administration électronique sur le territoire français.

Après e-Megalis en Bretagne et e-Bourgogne, c'est au tour de la Région Ile de France de s'intéresser à ce type d'outils. Convaincue des possibilités qu'offrent les TIC pour faciliter l'accès des entreprises à la commande publique et désireuse d'amorcer une coopération entre acheteurs publics locaux, la Région étudie les conditions de mise en œuvre d'un portail pour les marchés publics franciliens et d'un outil partagé de dématérialisation des procédures. « *Nous nous sommes lancés dans ce projet, mais nous n'en sommes encore qu'à l'étude de faisabilité* », prévient Sophie Guillemain, Directrice des marchés publics à la Région.*

D'autres, comme e-Megalis, sont déjà opérationnels depuis longtemps. « *Les entreprises ont compris que la réponse*

électronique était beaucoup plus facile et beaucoup plus fiable », constate Céline Faivre, Directrice du Syndicat mixte Megalis Bretagne. Des économies importantes (temps, papier...) sont à la clef. Comme à l'OPAC Vosges, Megalis va signer des partenariats avec différentes organisations et initier un programme de formation. Une nouvelle version de la plate-forme verra le jour avec des fonctionnalités orientées métiers et l'instauration d'un coffre fort électronique qui vise à répondre à une forte attente.

Si la brique carte d'achat n'est pas évoquée en Bretagne, Megalis a décidé de mettre l'accent sur l'accompagnement des entreprises afin qu'elles utilisent la plate-forme.**

En Bourgogne, la plate-



De gauche à droite Louis-François Fléri, Sophie Guillemain, Céline Faivre et Olivier Demilly

forme connaît également un succès indéniable. Lancée en 2005, e-Bourgogne recense près de 10 000 réponses électroniques à ce jour. « *Nous avons économisé près de dix millions de feuilles de papier et ce, bien que des collectivités continuent à refuser les réponses électroniques. Nous nous battons pour éviter cela* », explique Louis-François

Fléri, Directeur du GIP e-Bourgogne. Depuis son lancement e-Bourgogne a enregistré près de 30 000 consultations en ligne dans la salle des marchés public ; plus de mille entités publiques sont utilisatrices. Du côté des entreprises, 13 800 se sont abonnées. D'ici 2015, la plate-forme va s'enrichir de nouveaux services.*** □

ChamberSign une autorité de certification française à dimension européenne

Créée en septembre 2000, ChamberSign France est l'Autorité de Certification des Chambres de commerce et d'Industrie (CCI) françaises. C'est un opérateur de confiance dont le métier est de délivrer des certificats électroniques. Dans ce cadre, ChamberSign France accompagne les entreprises et les collectivités de toutes tailles en leur garantissant, neutralité, sécurité et interopérabilité dans leurs échanges électroniques. ChamberSign France s'appuie sur un réseau de plus de 120 bureaux d'enregistrement répartis dans les CCI sur l'ensemble du territoire français. « *Sur l'année 2008, nous recensons*

80 000 entreprises inscrites et nous avons enregistré 60 000 téléchargement pour 4 700 marchés. Nous proposons des services pertinents aux entreprises comme des services de veille avec des alertes par catégories et familles d'achats et leur permettre ainsi d'être plus réactives aux appels d'offres de marchés publiques qui entre dans leurs champs de compétence », indique Olivier Demilly, Délégué général adjoint*

ChamberSign France fait partie de l'association européenne ChamberSign Europe.

*Guide : « Commander un certificat Fiducio »

Titre de la présentation :

« **Table ronde : La dématérialisation mutualisée.** »

*Projet portail commun d'accès aux marchés publics des collectivités d'Ile de France

**Plus d'infos :

Site institutionnel

<http://www.megalis.org> -

Plateforme e-mégalis <http://www.e-megalisbretagne.org>

***e-bourgogne : une plate-forme régionale de services administratifs.

Ces documents sont accessibles en ligne

Peppol ou la dématérialisation en Europe pour 2010

L'Union européenne a exprimé sa volonté politique de faire évoluer significativement les marchés publics pour en améliorer l'efficacité. Ainsi, la déclaration ministérielle de Manchester a défini les objectifs le 24 novembre 2005 : « D'ici à 2010, toutes les administrations européennes devront être capables de mener la totalité de leurs achats publics en ligne et au moins la moitié de leurs achats publics au dessus du seuil européen devra être effectuée en ligne ».

« La France n'est pas encore officiellement partie prenante dans ce programme, mais la DGME a été invitée aux travaux »

Sachant que de nombreux pays et régions ont élaboré ou élaborent des plates-formes pour les marchés dématérialisés, la Commission européenne a lancé un appel à projets pour résoudre les problèmes d'interopérabilité

entre les solutions nationales, compte tenu des normes existantes ou en préparation.

Les administrations nationales européennes en charge des marchés publics ont répondu conjointement à cet appel à projets ICT PSP, en créant le consortium PEPPOL. (Pan-European Public eProcurement On-Line).

« La France n'est pas encore officiellement partie prenante dans ce programme, mais la DGME (Direction Générale de la Modernisation de l'Etat) a été invitée aux travaux », remarque Alain Ducass, chef du département Economie numérique à l'ADETEF (Agence de coopération technique internationale des ministères chargés de l'économie et du budget). La signature électronique, le dossier virtuel d'entreprise, le catalogue électronique, la commande en ligne, la facturation électronique ont fait l'objet de travaux dans l'optique d'élaborer des spécifications communes. Le projet a été conçu pour être développé sur trois ans. La première phase qui



Alain Ducass

consistait à définir des spécifications va prendre fin pour laisser place à des pilotes. La troisième phase consistera par la suite à élaborer des

« Le développement et l'instauration de spécifications communes en Europe vont permettre une aide indirecte à l'export »

échanges entre plates-formes à l'échelle européenne.

« Les enjeux de ces travaux et de PEPPOL ne

sont pas négligeables. Nous pouvons constater qu'il existe de nombreuses solutions de plates-formes de dématérialisation, mais un regroupement des acteurs est inéluctable compte tenu des coûts de développement importants. Le développement et l'instauration de spécifications communes en Europe vont permettre une aide indirecte à l'export pour les entreprises. Côté réglementaire, il existe encore un certain nombre de barrières juridiques, mais les différents états vont s'employer à les enlever », conclut Alain Ducass. □

Titre de la présentation :

« Eliminer les barrières au sein de l'Europe : le projet PEPPOL. »

- 16 millions d'habitants
- Un PIB de 150 millions de dollars
- Population active : 6 millions
- 500 000 fonctionnaires
- Budget des achats publics : 5 milliards de dollars

Au Chili, la démat pour lutter contre la corruption

Une loi pour imposer la dématérialisation complète des marchés publics et pour lutter contre la corruption, telle est la décision prise par les pouvoirs publics chiliens. La plate-forme Internet dédiée offre un accès universel aux entreprises de toutes tailles. Elle permet de publier tous les appels d'offres. Un système d'offres dématérialisées, des catalogues électroniques, des achats dématérialisés, des registres en ligne de fournisseurs ou encore des

tableaux indicateurs des achats, tel est l'arsenal mis en œuvre. Par ailleurs, chaque agence de l'Etat est responsable des opérations et du cadre réglementaire. Par souci de transparence, toutes les informations relatives à la passation et à l'attribution des marchés sont divulguées. Les résultats ne se sont pas fait attendre : la plate-forme enregistre deux millions de visiteurs par mois, recense 80 000 participants aux appels d'offres et 1,6 millions de bons de commande. « L'Etat a réalisé des

économies substantielles de l'ordre de 2,5% du budget national », révèle Felipe Goya Goddard, Directeur, ChileCompra. Pour mettre en place le système, le secteur public chilien a reçu un soutien très fort des politiques (du Ministère des Finances jusqu'au sommet de l'Etat). Ils n'ont pas hésité à débloquent des ressources conséquentes pour développer un marché avec les meilleurs outils. « Un système de carottes et de bâton a également été instauré envers les fonctionnaires. Primes,

bonus et formations pour les bons élèves et mutation, voire licenciement, pour les mauvais éléments ».

Dans les mois et les années qui viennent, les pouvoirs publics chiliens vont renforcer la politique mise en place en attirant encore plus de fournisseurs et en accentuant un peu plus encore la transparence. Plus de contrôle et plus de reporting, pour une analyse plus fine et autant d'arguments pour négocier de meilleurs prix sur les achats publics. □

Titre de la présentation :

« Dématérialiser à 100% : la réussite du Chili. »

L'Emilia-Romagna optimise la gestion de ses dépenses de santé

En compétition avec la Lombardie (Milan) pour son dynamisme, l'Emilia-Romagna (Bologne) a décidé d'initier des outils pour mieux gérer ses dépenses de santé de faibles montants. A la différence de la Lombardie, la région est organisée de manière décentralisée pour les règlements des dépenses. Elle

traite chaque mois près d'un demi million de factures inférieures à 5 000 euros. « La Région a réalisé un tri et une analyse de l'ensemble des factures acquittées et il s'avère, que 80% des paiements sont inférieurs à 5 000 euros, avec une valeur moyenne de 1 300 euros », explique Edwin Morley-Fletcher, Président de Lynkeus. Une meilleure

gestion, via l'instauration de procédures dématérialisées et d'un outil de paiement tel que la carte d'achat, pourrait permettre des économies de 30 à 50 euros par opération.

« La carte d'achat offre de nombreux avantages en permettant aux fournisseurs d'être payés dans un délai très court, alors qu'en Italie ils peuvent atteindre

400 jours. Le cash flow représente 5,65 milliards d'euros ». La carte d'achat devrait être en place à l'automne prochain et proposer comme mode de règlement aux PME. Le raccourcissement des délais de paiement va favoriser l'adoption de la carte d'achat par les fournisseurs. Le succès devrait être au rendez-vous. A suivre... □

Titre de la présentation :

« Gestion des dépenses de santé de faible montant : l'expérience en Italie de la région Emilia-Romagna. »

La signature électronique ne rime à rien

Pour Jérôme Grand d'Esnon, Avocat associé au Cabinet Landwell & associés, la vraie question est : « a-t-on besoin de la signature électronique ? » Pour lui, la réponse est clairement non. Les marchés publics en France souffrent d'une certaine paranoïa, alors qu'en Finlande où la dématérialisation a été mise en œuvre, son succès est intimement

lié à une offre avec un simple login et un mot de passe. « *La signature électronique n'a aucun sens, car il existe toujours un décalage entre ce qu'a proposé le candidat qui a répondu à l'appel d'offre et ce qui est finalement réalisé. Il n'existe aucun contentieux sur la signature des contrats* ». Force est de constater qu'il n'existe pas de certification de signature pour la déclara-

tion des impôts sur le revenu en ligne.

La dématérialisation de la commande publique doit être effective de bout en bout. La chaîne doit donc également inclure la dématérialisation des paiements. Dans cette optique, la carte d'achat répond parfaitement aux besoins, engendrant une petite révolution. « *La séparation de l'ordonnateur et du comptable public est un dogme que la*



Jérôme Grand d'Esnon

carte d'achat est en passe de torpiller », observe Jérôme Grand d'Esnon. Les réformes réglementaires pour accélérer la dématérialisation sont encore à bâtir mais, avec un peu de bon sens, elles ne devraient pas tarder à se mettre en place. □

Titre de la présentation :

“Quelles réformes réglementaires pour accélérer la dématérialisation.”

Croissance relative de la carte d'achat publique

Entre 2007 et 2008, le nombre de programmes de cartes d'achat déployé dans le secteur public s'est faiblement accru, passant de 135 à 158. « *On observe une percée importante du secteur public local (+ 57%), passant de 68 à 90 entités équipées et une stagnation de la sphère Etat. Il est à noter que l'appel d'offre interministériel était en cours en 2008* », indique Bruno Jabard, Administrateur civil, Ministère du Budget.

Une grande part de la

progression dans le secteur public local est due aux communes et aux communautés d'agglomération (+ 50%) qui dépassent désormais les hôpitaux. Les départements représentent 20% des programmes développés par les collectivités locales. Les régions ont encore du mal à progresser avec un seul déploiement répertorié à ce jour. En moyenne ce sont les grosses collectivités qui ont engagées un programme de carte d'achat.

La sphère Etat stagne avec seulement 8 ministè-

res (un de plus qu'en 2007). On recense 44 administrations déconcentrées (principalement des préfectures), 5 universités et 11 Etablissements Publics Nationaux (EPN).

Au cours de l'exercice 2008, le chiffre d'affaires cumulé s'est élevé à 43,5 millions d'euros (+ 38,46%) pour 118 600 transactions (+ 22,7%). Le panier moyen s'élève à 368 euros (+ 12,84%).

Solange Ligeret, Secrétaire général de l'APECA, annonce à l'issue de cette présentation

qu'une enquête, élaborée par la commission 'Secteur public', permettra d'apprécier l'utilisation du produit et les attentes utilisateurs. « *Nous n'avons pas eu de retours qualitatifs depuis plus de 2 ans. Cette enquête sera proposée, en collaboration avec les établissements financiers émetteurs, aux responsables de programme dès septembre* ». Par ailleurs, elle indique que la carte répertoriant toutes les entités utilisatrices est en cours de mise à jour sur le site de l'association. □

Titre de la présentation :

“Bilan 2008 et perspectives de développement de la carte d'achat publique.”

L'accord cadre interministériel est en place

La carte d'achat devrait connaître un fort déploiement au sein de la sphère Etat dans les mois et les années qui viennent, grâce à la mise en place de l'accord cadre interministériel « *Au niveau de l'Etat, la Mission Interministérielle France Achat (MIFA) a, en 2006, identifié la carte d'achat comme un des leviers d'action pour moderniser les achats* », observe Claudine Le Doeuff, chargée de mission fournitures et prestations générales, Service des Achats de l'Etat. L'objectif était triple avec une réduction des dépenses, la professionnalisation des acheteurs et donc la simplification des processus. Le retour d'expérience des ministères de la Défense, de l'Intérieur et des Finances ont permis de bâtir un cahier des charges ad hoc. Le Ministère de la Défense était porteur du projet comportant trois objectifs : poursuivre les programmes en place, disposer d'un système opérationnel et d'un opérateur bancaire unique. Début 2009, BNP Paribas a remporté l'appel d'offres interministériel pour la carte d'achat. Désormais,

l'accord cadre va prendre la main sur les marchés en cours et les préfectures entrent, notamment, dans ce programme.

L'Etat a fait le choix d'une carte mixte de niveau 1 et 3. Le niveau 3 vise les achats récurrents de petits montants, engendrant un coût de traitement important. Le niveau 1 doit, quant à lui, se substituer au réseau d'avances.

« La MIFA a, en 2006, identifié la carte d'achat comme un des leviers pour moderniser les achats »

« Le déploiement de la carte d'achat a le même calendrier que le déploiement du progiciel de gestion intégré Chorus ». Chorus doit simplifier les processus et peut accélérer la mise en place de la carte d'achat même si, à court terme, les réformes en cours, la ralentissent. L'Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat (AIFE) a mis à l'ordre du jour de ses travaux la dématérialisation du relevé d'opérations bancaires. *« Cette démarche, en modélisant les flux*



Claudine Le Doeuff

de dépenses payées par carte d'achat dans Chorus, clôt la phase expérimentale dans laquelle l'outil de paiement était jusqu'ici cantonné pour en faire un moyen de paiement, parmi d'autres, à la disposition de l'ensemble des services de l'Etat », précise Claudine Le Doeuff. Cette fonctionnalité devrait être opérationnelle en janvier 2010.

Le marché interministériel représente entre 1 500 et 2 000 cartes. Les Finances, la Défense et l'Intérieur, ainsi que les différentes entités qui leur

sont rattachées comme les préfectures pour le Ministère de l'Intérieur, devraient déployer la

« Le calendrier de la carte d'achat a le même calendrier que le déploiement de Chorus »

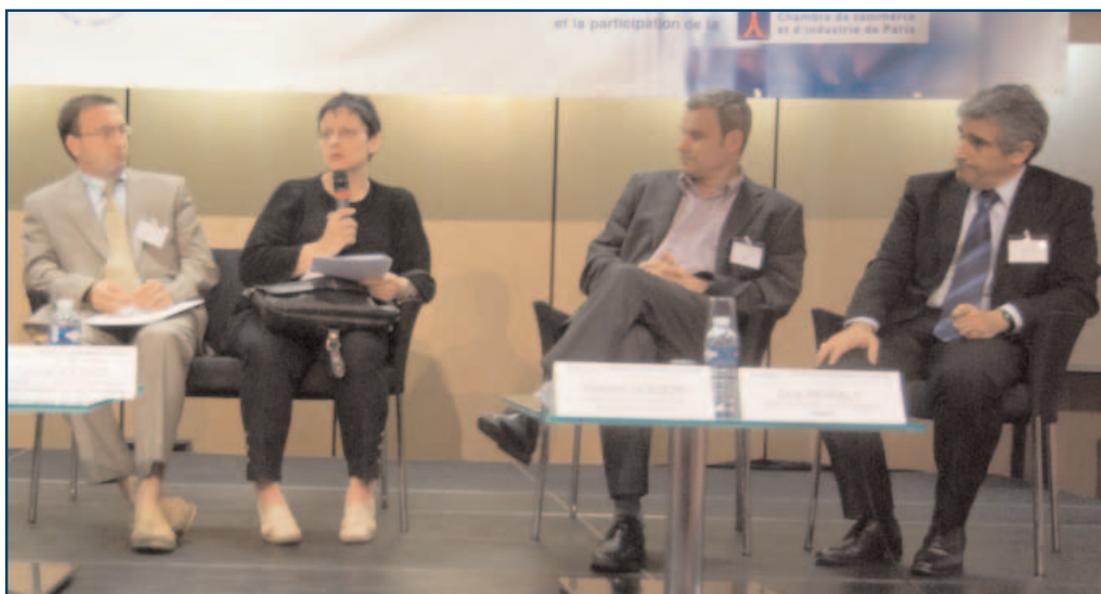
carte d'achat rapidement. Les ministères de l'Education Nationale et de la Justice mènent actuellement une réflexion sur la question. □

Titre de la présentation :

«Le marché interministériel : quels objectifs ?»

La carte d'achat a encore besoin de promotion

La carte d'achat est encore un peu une inconnue pour les entités publiques, mais aussi et surtout pour les fournisseurs. C'est une des principales remarques des acheteurs participant à cette table ronde et s'exprimant sur leurs expériences. « Certains fournisseurs n'ont pas saisi au départ ce qu'était la carte d'achat, croyant qu'il s'agissait d'un simple règlement par carte bancaire », relève Chantal Jolivot, Responsable du service de la comptabilité au Conseil général du Val-de-Marne. « Les PME-PMI n'ont pas connaissance de la carte d'achat. Il faut à chaque fois enclencher une démarche client vers le fournisseur : j'ai mis en place la carte d'achat et je veux travailler avec vous », explique Christophe Carles, Chef du service achats publics au Conseil général du Cher. Ces deux entités publiques ont déployé un programme de carte d'achat, avec principalement des transactions de niveau 3 où l'implication du fournisseur est plus importante. Le problème se pose moins lorsque le programme repose sur des transactions de niveau 1



De gauche à droite Christophe Carles, Chantal Jolivot, Vincent Goujon et Guy Moraly

qui s'apparentent à un paiement par carte bancaire classique. C'est le cas au CNRS. « Les 19 délégations régionales se sont appropriées le projet et le développent. Les scientifiques qui l'utilisent sont les meilleurs ambassadeurs de la carte d'achat qui permet d'obtenir la réactivité dont ils ont besoin en matière d'approvisionnement. Il est impossible d'imposer un fournisseur de produits car il existe trop de particularités. On n'impose rien aux chercheurs. Mettre en place un programme avec des transactions de niveau 3 n'est pas envisageable », expliquent tour à tour Vincent Goujon Directeur

à la direction déléguée aux achats et Guy Moraly, Chef de projet carte d'achat au CNRS.

« Les PME-PMI n'ont pas connaissance de la carte d'achat »

Tous les acheteurs présents se sont également accordés pour reconnaître les compétences et les capacités d'accompagnement du partenaire bancaire retenu, tant vis-à-vis du recrutement des fournisseurs qu'en interne. « American Express et Dexia ont travaillé avec nous pour expliquer la

démarche. Les services se sont appropriés le dispositif. Ce qui change dans le cadre de la mise en place de la carte d'achat, c'est le contrôle à posteriori », indique Chantal Jolivot. Le CNRS a connu un petit problème avec l'une de ses cartes. « Le numéro de l'une de nos cartes a été détourné sur Internet. Un événement rarissime. Notre partenaire bancaire, BNP Paribas, s'est montré très réactif en bloquant la carte et en actionnant les assurances adéquates. La banque nous a apporté le soutien nécessaire à la mise en place du projet et continue à nous fournir un appui important », souligne Guy Moraly. □

Titre de la présentation :

“Table ronde : 5 ans après la parution du décret, ce qu'attendent les acheteurs.”

Les fournisseurs convaincus du bienfondé de la carte d'achat

Globalement, les fournisseurs se montrent convaincus du bienfondé de la carte d'achat. Certains, comme Manutan, revendiquent plus de dix ans d'expérience. « Nous avons connu la carte d'achat en 1998. Nous avons avancé doucement, suivi le développement de la sphère privée. La carte d'achat se révèle être un levier de développement de l'activité. Comme il existait une demande forte de la part des clients, la carte d'achat est devenue un projet d'entreprise. Aujourd'hui, tout le flux carte d'achat s'intègre dans un circuit entièrement fluidifié. La dématérialisation est en place de bout en bout », explique Eric Duverger, Directeur des ventes Grands Comptes, Manutan et animateur du Club Fournisseurs APECA. Les fournisseurs ne viennent pas toujours à la carte d'achat spontanément : « La carte d'achat a été amené par un client privé. Nous avons accepté pour répondre à ses attentes. Jusqu'à présent, nous étions contraints de ressaisir toutes les opérations traitées par carte d'achat mais, cet été, nous changeons de système informatique. Le flux carte

d'achat va être intégré », précise Cyrille de Sagazan, Responsable e-procurement et projets eCommerce, Raja.

Des pressions amicales sont également initiées par la sphère publique. Germinal (boulangerie industrielle) et Geodis (transport) ont été approchés par le Ministère de la Défense et se sont facilement laissés convaincre. « C'est un projet auquel on ne peut pas dire non. Parallèlement, nous avons la volonté de réduire nos coûts, de supprimer le papier et de parvenir à une rationalisation comptable. Nous avons décidé de travailler en mode projet », confie Hervé Kowalczyk, Directeur SI Région et Directeur de Projet Carte Achat, Geodis Dusolier Calberson Région Touraine Anjou. Le Ministère de la Défense et le transporteur ont noué un véritable partenariat pour faire avancer rapidement le projet. Pour Germinal, « la grande muette » a fini par parler. La récurrence des livraisons et des facturations fut un bon argument pour proposer la carte d'achat.

Reste toujours un point délicat, celui du taux de commission. « La commission n'est jamais agréa-



De gauche à droite Eric Duverger, Cyrille de Sagazan, Hervé Kowalczyk et Georges Eymard

ble, mais le raccourcissement des délais de paiement la compense avantageusement », relati-

« Le raccourcissement des délais de paiement compense avantageusement le coût de la commission »

visé Georges Eymard, Germinal Groupe. Globalement le taux de commission passe plus ou moins bien. Les fournisseurs ont conscience qu'il ne faut pas s'arrêter sur ce détail. « Le taux a été bien négocié par la direction financière mais conjointement,

nous avons investi dans un projet gagnant/gagnant. Un formidable projet d'équipe avec une grosse mobilisation de notre part, du ministère et de BNP Paribas », reconnaît Hervé Kowalczyk.

Comme Manutan, de nombreux fournisseurs ont décidé de rejoindre l'APECA et de signer la charte fournisseur. Son objectif est de favoriser l'évolution et dynamiser la progression du marché de la carte d'achat. Elle s'adresse à tous les fournisseurs qui acceptent le paiement par carte d'achat et souhaite marquer leur volonté de s'engager dans une relation partenariale avec leurs clients. □

Titre de la présentation :

“Table ronde : L'accompagnement des fournisseurs, élément clé de réussite.”

Etablir le cahier des charges de son programme carte d'achat

L'acheteur doit aller voir la banque et les fournisseurs et doit également mettre en adéquation besoins, marchés et offres. 10 points clés permettent de construire ensuite ce cahier des charges comme l'expliquent Estelle Cordier, Directeur des achats adjoint, Réunion des Musées Nationaux et Patrick Perret, Chef de projet ministériel carte achat, Ministère de la Défense

1 - Connaître les achats de son entité;

Cela suppose de réaliser une cartographie même sommaire des achats.

2 - Contexte et organisation;

3 - Objectifs;

1 - Accéder à certains types d'achats en ligne (bien définis)	Oui	Non
2 - Limiter l'usage du cash dans les achats de proximité (notamment régie)	Oui	Non
3 - Payer rapidement les fournisseurs	Oui	Non
4 - Responsabiliser un service dans la consommation de son enveloppe	Oui	Non
5 - Intégrer les données d'achat dans le système comptable	Oui	Non
6 - Réduire le nombre de mandats	Oui	Non
7 - Fluidifier la gestion administrative du processus de facturation	Oui	Non
8 - Optimiser votre processus d'achat et d'approvisionnement	Oui	Non
9 - Faire face à une réduction de personnel	Oui	Non

Si vous répondez favorablement aux points 1-2-3-4 : projet simple.
Si vous répondez favorablement aux points 5-6-7-8-9 : projet complexe.

4 - Expression du besoin.

Accompagnement à la mise en place. Il peut se limiter à l'implémentation de la carte d'achat, comporter des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage. La définition des besoins concerne non seulement la détermination des missions imparties à l'établissement financier, mais également des exigences en terme de ressources.

5 - Fonctionnalités de la carte.

Il appartient à l'entité publique de définir les fonctionnalités dont elle souhaite bénéficier pour son programme de carte d'achat.

6 - Restitution des données de facturation et reporting.

7 - Recrutement des fournisseurs.

8 - Décomposition des coûts.

9 - Les indicateurs de performance du projet.

10 - Suivi de la performance fournisseur.

« Nous réfléchissons à la mise en place d'une 'boîte à outils' qui facilitent la mise en place de la carte d'achat, dont certains modèles concerneront le cahier des charges » précise Solange Ligeret, Secrétaire général de l'APECA. Ce nouveau service du site de l'association se mettra progressivement en place à la rentrée des vacances.

Titre de la présentation :

“Construire son cahier des charges : les 10 points clés.”